

RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DU BAS-RHIN

- Auenheim
- Beinheim
- Bischwiller
- Dalhunden
- Drusenheim
- Fort-Louis
- Fortsfeld
- Gambsheim
- Gries
- Haguenau
- Herrlisheim
- Hoerd
- Kauffenheim
- Kesseldorf

- Killstett
- Kurzenhouse
- Lauterbourg
- La Wantzenau
- Leutenheim
- Mothern
- Munchhausen
- Neuhaeusel

- Oberhoffen sur Moder
- Offendorf
- Reichstett
- Roeschwoog
- Rohrwiler
- Roppenheim
- Rountzenheim
- Schirrhein
- Schirrhofen
- Seltz
- Sessenheim
- Soufflenheim
- Stattmatten
- Weyersheim

Secteur RIED NORD

Synthèse



Le paysage est une affaire de culture partagée. Il n'est la compétence d'aucune collectivité ou organisme en particulier, mais il est le résultat d'un grand nombre d'actions menées par tout un chacun. Que ce soit l'agriculteur qui cultive et gère son champ, l'habitant qui repeint sa façade, le maire qui définit le zonage de son PLU, le promoteur qui construit les lotissements, tous sont responsables de la qualité du cadre de vie.

Le référentiel paysager du Bas-Rhin est une démarche souhaitée par le Conseil Général du Bas-Rhin. Il a pour objectif d'identifier les composantes du paysage du département et de définir les enjeux de paysage afin d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives.

Cette étude se place dans la suite des concertations thématiques de la démarche « Hommes et territoires » engagée par le Conseil Général du Bas-Rhin en 2004.

Le référentiel paysager est un outil pédagogique qui sert à construire un regard partagé sur la qualité du territoire en apportant des éléments au débat. Il a vocation à ouvrir le débat. L'échange avec l'ensemble des partenaires, élus, représentants de l'Etat, de la Région, du Département, du CAUE, etc. permettra de développer un outil d'aide à la décision et à la planification en vue d'orienter le projet.

La vision d'ensemble du paysage qu'offre le référentiel servira notamment à :

- encadrer les projets d'aménagements ;
- intégrer la dimension paysage dans les cahiers des charges ;
- intégrer la dimension paysage dans les documents de planification.

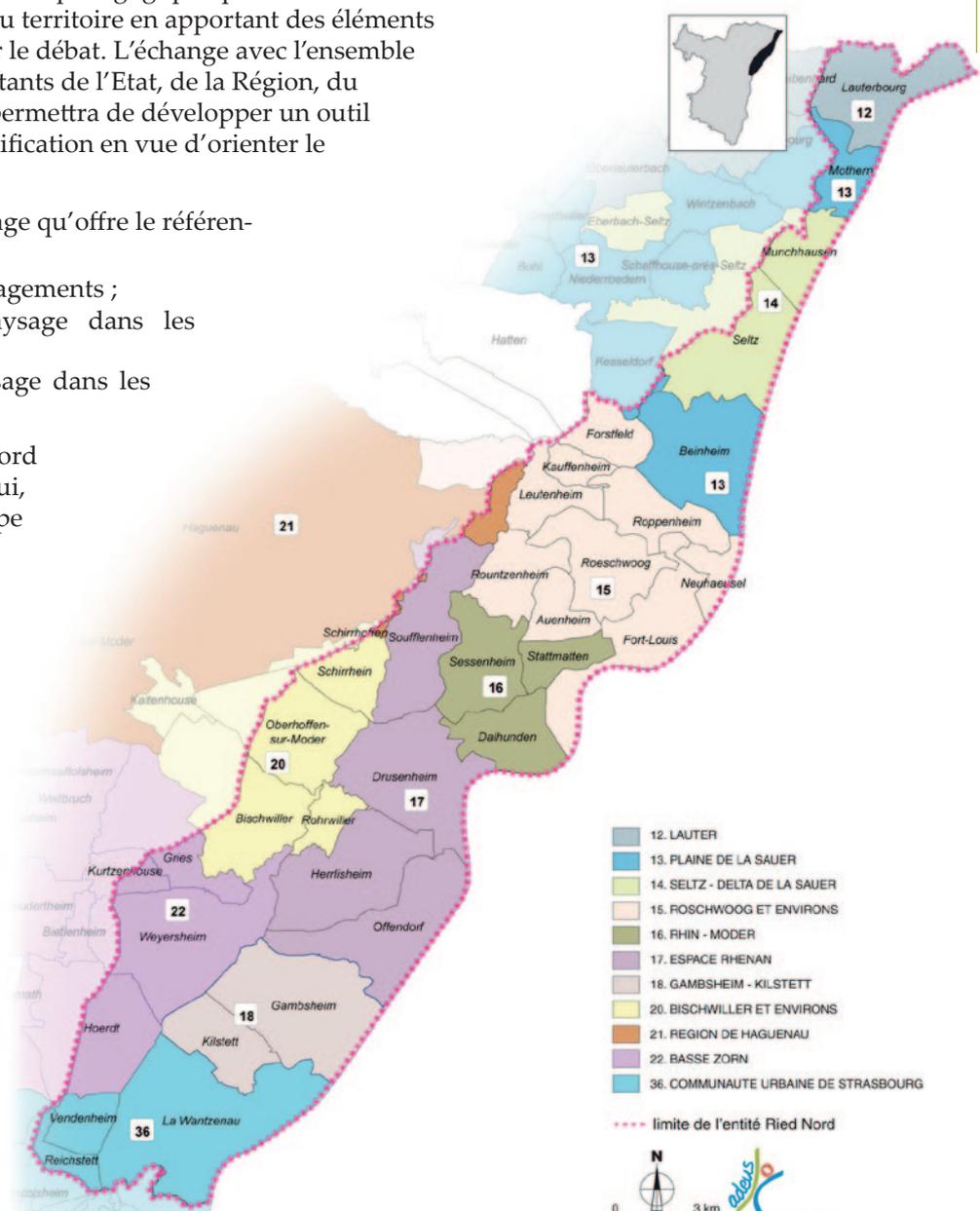
L'entité de paysage du Ried Nord est un territoire plat et étroit qui, à l'instar du Grand Ried, occupe la plaine rhénane et souligne la dynamique sud-nord préalablement insufflée par les cours d'eau de l'Ill et du Rhin. Le Ried Nord comprend 37 communes à cheval sur 11 communautés de communes.

Les entités paysagères du Bas-Rhin



source CGEYDCE : atelier paysager ERSP-Henriches réalisation ADEUS décembre 2009

Le Ried Nord



source : fond BD TOPO-IGN Paris 2006
Reproduction Interdite - Licence n°9185
réalisation ADEUS juin 2009

LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Les principaux traits de caractère du paysage du Ried Nord constituent l'identité du territoire, la mémoire des lieux, qu'il convient de connaître afin de préserver et de valoriser ses spécificités.

Un territoire façonné par le Rhin

Le Rhin est le fondement de l'identité du Ried Nord. Le fleuve et son milieu rhénan constituent un patrimoine naturel exceptionnel qui dépasse largement l'échelle du Ried Nord puisqu'il est reconnu à l'échelle européenne et inscrit dans le réseau Natura 2000 en tant que l'un des plus grands sites de France.

La richesse du paysage du Rhin, qui se déploie à l'échelle du territoire transfrontalier, est liée à :

- la présence de l'eau et des forêts, qui créent des paysages naturels aux ambiances verdoyantes, sauvages et intimistes alternant avec des espaces plus ouverts de prairies ou de gravières, offrant ainsi des contrastes intéressants ;
- l'activité sur le Rhin, en particulier des péniches et autres embarcations dont le passage crée une animation pour les promeneurs.

Endigué, le Rhin est à la base d'une activité économique encore bien présente sur le territoire. D'une part, il est le plus grand axe navigable d'Europe ; d'autre part, il fournit une matière première indispensable et très recherchée, l'eau.

Ainsi, de nombreuses activités se sont développées sur toute la bande rhénane et plus particulièrement sur le Ried Nord.



Patrimoine naturel riche du paysage rhénan



Animation sur le Rhin



Un territoire plat...

Un territoire plat imprégné d'eau

Le Ried Nord est pratiquement sans relief. Il décline une pente régulière mais faible (0,05 %) vers le nord, dans le sens de l'écoulement du Rhin et donc imperceptible sur le terrain.

L'étymologie du Ried Nord témoigne d'un lien étroit de ce territoire à l'eau. Plus de la moitié du territoire est couverte de zones humides ou de zones inondables composant une partie du paysage ello-rhénan : les rieds. De Hoerdt à Schirroffen, le sol tourbeux détermine la plus grande partie du Ried : c'est le ried de la Zorn. De La Wantzenau à Lauterbourg, on retrouve, par poches, une série de zones humides, ce sont les rieds rhénans.

Le Ried Nord constitue l'embouchure de nombreuses rivières vosgiennes (Zorn, Moder, Sauer, Eberbach, Lauter), en provenance des Vosges à l'ouest, formant un chevelu hydrographique dense et très ramifié jusqu'au Rhin.

L'eau présente sous des formes diverses - rivières sinueuses, caractère rectiligne et majestueux du Rhin, innombrables plans d'eau, roselières de ried - confère au Ried Nord des paysages variés et riches qui en font son attractivité.



... imprégné d'eau



LES TRAITS DE CARACTÈRE DU PAYSAGE

Un sol qui a marqué l'économie et le paysage du Ried Nord

Le paysage du Ried Nord est marqué par la présence de nombreuses gravières qui découlent à la fois de l'accumulation, sur ce territoire, des alluvions du Rhin et de ses affluents sur des épaisseurs considérables et de la faible profondeur de la nappe phréatique. L'exploitation des gravières, ou « L'or blanc du Rhin », représente encore un intérêt économique important.



L'exploitation des gravières représente un intérêt économique important

On dénombre sur le territoire plus de trente plans d'eau de tailles très variables, dont vingt-et-un seraient actuellement exploités en gravières. Les engins de dragage marquent dans le paysage des éléments repères témoignant de la présence de cette activité sur le territoire. Certains de ces plans d'eau de taille conséquente ont été transformés en bases de loisirs et de nature, tels que le bassin des Mouettes à Lauterbourg et le centre de plein air de Seltz.

Par ailleurs, de par son sol argileux déposé par les rivières vosgiennes, le Ried Nord a développé à Soufflenheim, capitale de la poterie en Alsace, une production locale qui attire de nombreux touristes.

Un territoire structuré nord-sud

Le Rhin constitue l'élément géographique structurant du département du Bas-Rhin ainsi que de la Région Alsace. C'est par rapport à cette limite naturelle que se sont déterminées l'organisation et l'occupation du territoire du Ried Nord.

Ainsi les principaux axes du réseau routier (A35, RD468, RD248) et ferré se sont implantés selon un axe nord-sud en parallèle au Rhin.

Cette structuration nord-sud a renforcé les déplacements dans ce sens, au détriment du réseau transversal organisé en échanges alternés par rapport à l'A35. Le Rhin est, outre une limite naturelle, aussi une limite politique et historique qui explique cet état de fait.

En arrière-plan, la ligne des massifs de la Forêt-Noire à l'est et de la forêt de Haguenau à l'ouest renforce également visuellement cette structuration nord-sud.

Limitée par les zones inondables et les nombreuses protections de



Le Rhin, structuration nord-sud du territoire



L'A35 structure le territoire nord-sud

Une urbanisation contrainte sur un couloir étroit



Développement de la périurbanisation

la bande rhénane à l'est et par les zones inondables des rieds à l'ouest, l'urbanisation est contrainte par la nature des sols à se développer sur un mince ruban.

Autoroute, départementale, voie ferrée, zones urbanisées se concentrent sur une bande large de 1 à 3 km.

Les villages distants de 1 à 2 km en moyenne forment une maille très serrée. Le développement de la périurbanisation aux abords des villages et des zones d'activités conduit à un resserrement de l'urbanisation entre l'A35 et la RD468 avec une tendance à la conurbation.

Une végétation omniprésente totalement corrélée à la présence de l'eau

La présence d'une nappe phréatique peu profonde et un réseau hydrographique dense sont à la source d'une importante présence végétale.

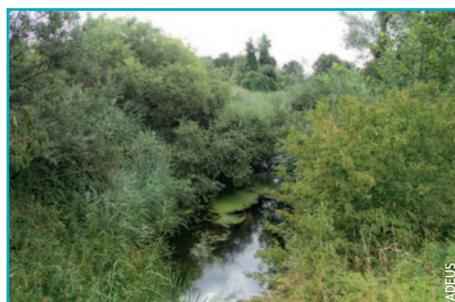
Les rieds, paysage typique et très fragile de la région Alsace, sont caractérisés ici par des prairies humides bordées de roseaux, de haies, de lignes d'arbres, de bosquets ou de boisements d'aulnes, de frênes et de charmes, qui créent un bocage au maillage assez grand avec, çà et là, des saules têtards favorables à l'installation d'une flore et d'une faune riche.

Les forêts rhénanes forment le noyau central d'une trame verte et une continuité paysagère et écologique englobant le Rhin.

Les ripisylves accompagnant les nombreuses rivières qui parcourent le territoire en dessinant des méandres animent la plaine agricole.



La bande rhénane



Une végétation liée à l'eau

Un territoire de contrastes

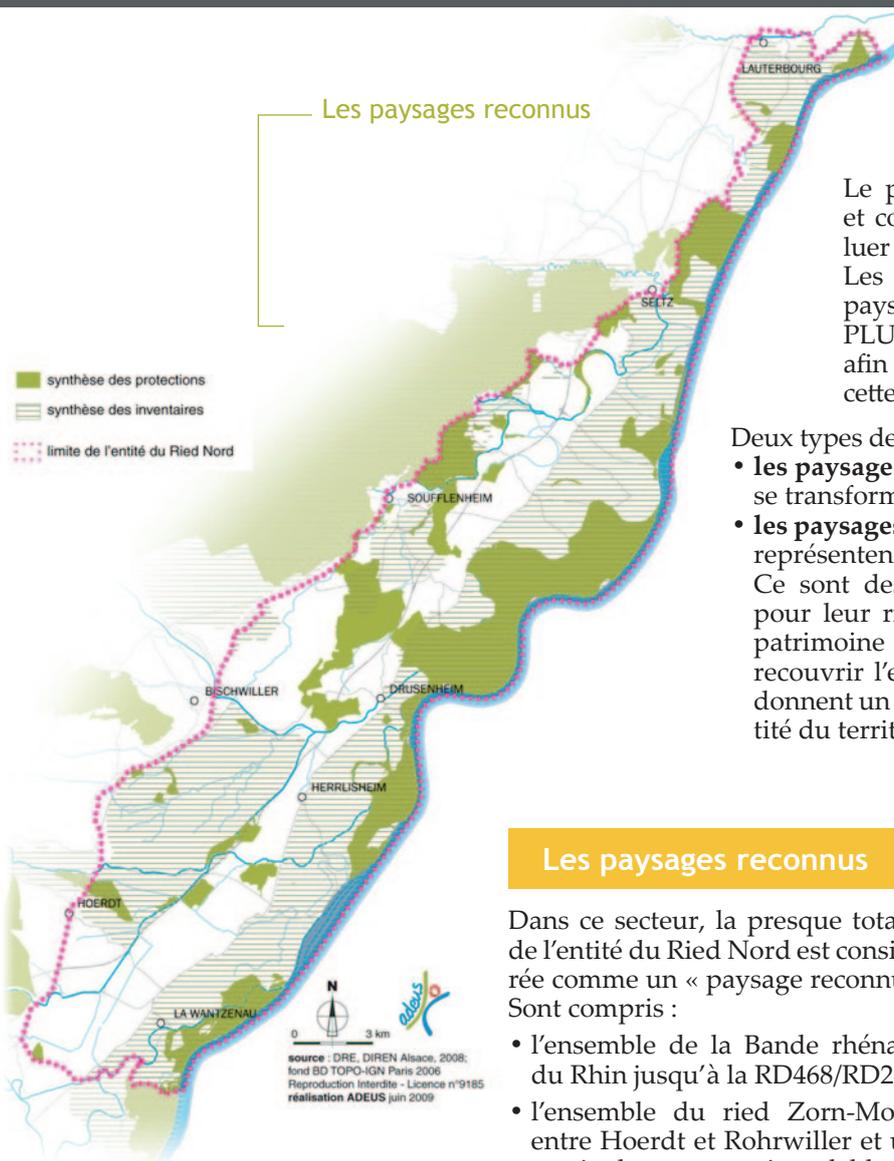
Le Ried Nord est un territoire de contrastes où se superposent autour du Rhin deux paysages très différents : un paysage naturel d'une grande richesse, avec ses forêts alluviales et les méandres des cours d'eau qui créent une ambiance de «jungle», et un paysage industriel, avec ses usines pétro-chimiques, ses barrages hydrauliques, ses gravières, une raffinerie et ses ports industriels.

C'est un territoire de contrastes également par ses formes et ses logiques de développement et d'urbanisation :

- L'autoroute, le Rhin endigué, la voie ferrée dessinent des axes rectilignes qui contrastent avec l'ensemble des lignes très sinueuses des nombreux méandres que forment les rivières ;
- L'autoroute, par son rôle de voie de transit, traverse linéairement le territoire en développant peu de raccordements. En parallèle, la RD468 traverse le territoire en adaptant son tracé à la géographie du terrain et son profil à la desserte des villages, développant ainsi un rapport de proximité au site.



Paysage naturel et paysage industriel se superposent autour du Rhin



Le paysage est en perpétuelle évolution et connaître sa dynamique permet d'évaluer l'état des pressions qui s'y exercent. Les signes visibles de transformation du paysage sont repertoriés à travers les POS/PLU et les grands projets intercommunaux afin d'évaluer les risques et les enjeux liés à cette dynamique.

Deux types de paysages sont mis ici en parallèle :

- **les paysages en mutation**, ceux qui sont appelés à se transformer ;
- **les paysages « reconnus »** qui, comme un négatif, représentent des paysages relativement stables. Ce sont des paysages recensés essentiellement pour leur richesse écologique, ils composent le patrimoine naturel protégé et inventorié. Sans recouvrir l'ensemble des paysages de valeur, ils donnent un bon aperçu des sites marquant l'identité du territoire.

Les paysages reconnus

Dans ce secteur, la presque totalité de l'entité du Ried Nord est considérée comme un « paysage reconnu ». Sont compris :

- l'ensemble de la Bande rhénane, du Rhin jusqu'à la RD468/RD248 ;
- l'ensemble du ried Zorn-Moder entre Hoerd et Rohrwiller et une partie de ses zones inondables de Rohrwiller jusqu'à Schirrhoffen ;
- l'extrémité est de la forêt de Haguenau.



La Bande rhénane, un paysage reconnu

Les paysages en mutation

Les secteurs à urbanisation future, répertoriés dans les documents de planification urbaine (POS/PLU), montrent une poursuite de l'étalement urbain plus ou moins généralisé.

On constate que les zones d'activités s'implantent en répondant à une logique de proximité des axes importants. C'est le cas des grandes zones d'activités prévues à la Wantzenau et Gamsheim, qui se greffent sur l'A35, et de Roppenheim, qui se greffe sur la D4, lieu de passage vers l'Allemagne. A noter celle de Lauterbourg qui se greffe sur le Rhin.

Les zones d'habitat s'implantent dans le prolongement des bourgs existants ; elles représentent, dans l'ensemble, des surfaces de petite taille comparé à celles des bourgs, excepté à Drusenheim qui prévoit un plus fort développement.

Le développement très contraint de l'urbanisation sur le territoire et la maille des villages déjà très serrée dessinent une urbanisation qui tend vers la conurbation.



Paysage en mutation

Impact sur le paysage

Le croisement entre les paysages en mutation et les paysages reconnus identifie des secteurs sensibles en termes d'impact par rapport à l'identité paysagère du Ried Nord :

• la Bande rhénane

Malgré l'ensemble des protections et inventaires couvrant la Bande rhénane, soulignant ainsi globalement la richesse de son patrimoine naturel, des zones d'extension grignotent encore cet espace. Il s'agit principalement de zones d'activités programmées à Gamsheim (au niveau du port), Roppenheim, Beinheim et Lauterbourg. La zone d'activité prévue à Roppenheim aux abords de la D4 constitue un impact particulièrement important car en rupture avec les caractéristiques naturelles de la Bande rhénane et par sa situation en porte d'entrée dans le Ried Nord à proximité de l'Allemagne. Les extensions programmées à Lauterbourg ont également un impact important : marquant l'approche du bourg et séparant le bourg centre de la base de loisirs et du Rhin, elles constituent une emprise significative dans la Bande rhénane.

• les abords de cours d'eau

Les cours d'eau représentent des éléments identitaires forts du paysage du Ried Nord. L'urbanisation à leurs abords entraîne des risques de privatisation des berges, d'artificialisation des bords de rivières, ou de rupture dans la continuité d'un corridor végétalisé et éventuellement promené.

• le ried Zorn Moder

Le ried Zorn-Moder est un espace fragile également représentatif de l'identité du territoire. Délimité à l'est par le Landgraben et l'A35 et traversé par la D29, il se voit empiété par une zone d'activités programmée à Weyersheim et une zone d'habitat à Rohwiller, qui auront un impact sur l'image des abords du ried.

• l'interface entre les bourgs

Les bourgs étant disposés selon une maille serrée, leur extension réduit l'espace de transition entre chacun d'eux et entraîne un risque de conurbation. On note un risque notamment :

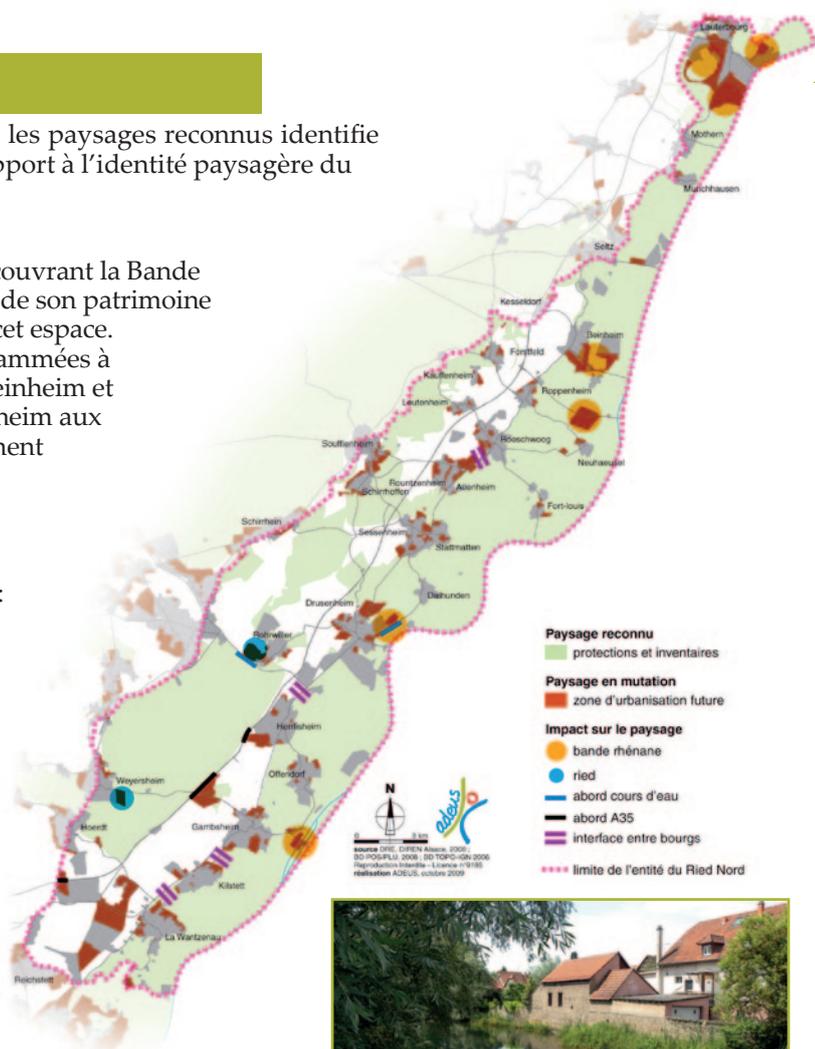
- entre La Wantzenau, Kilstett et Gamsheim ;
- entre les extensions prévues le long de l'A35 et les bourgs de La Wantzenau et de Gamsheim ;
- entre Auenheim et Rountzenheim.

• les abords de l'A35

Peu urbanisée sur son parcours, l'A35 voit un grand nombre d'extensions de grande emprise se développer le long de son axe, en particulier vers le sud du Ried Nord à l'approche de l'agglomération strasbourgeoise. L'autoroute étant un axe de fort trafic, elle constitue une vitrine du territoire à soigner.

• l'interface entre milieux urbanisés et milieux agricoles

L'extension de l'urbanisation en lien avec les bourgs existants entraîne une modification de l'espace de transition entre espace bâti et espace agricole. Cet espace de transition est d'autant plus sensible visuellement qu'il se voit de loin sur un territoire plat tel que le Ried Nord et qu'il véhicule l'image de « l'entrée de ville », première impression du caractère de chaque village.



Privatisation des berges



Extension de bourg sur l'espace agricole



Interface milieux urbanisés et milieux agricoles à gérer

LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

La prise en compte des enjeux a pour objectifs de préserver et de valoriser les spécificités des territoires, qu'elles soient géographiques, culturelles ou historiques, afin de concevoir ses évolutions dans le cadre de ses caractéristiques identitaires.

Prioriser la valeur environnementale du milieu lié au Rhin

L'endiguement du Rhin, avec ses lourds travaux, a profondément modifié son milieu qui s'est beaucoup dégradé. Les forêts ont fortement diminué et les bras d'eau se sont asséchés, entraînant une perte de biodiversité ; les digues créent de grands espaces arides qui coupent le fleuve de son milieu rhénan ; de nombreuses activités industrielles se sont greffées sur le Rhin, entraînant des fonctionnements et des représentations contradictoires avec le milieu naturel fragile qui constitue sa valeur. Le paradoxe qui s'est développé autour du milieu rhénan entre la volonté de protéger le milieu naturel en limitant l'accès au public et celle de répondre aux besoins économiques s'est traduit par un appauvrissement du potentiel naturel rhénan.

La valorisation du Rhin et de son milieu se fait par :

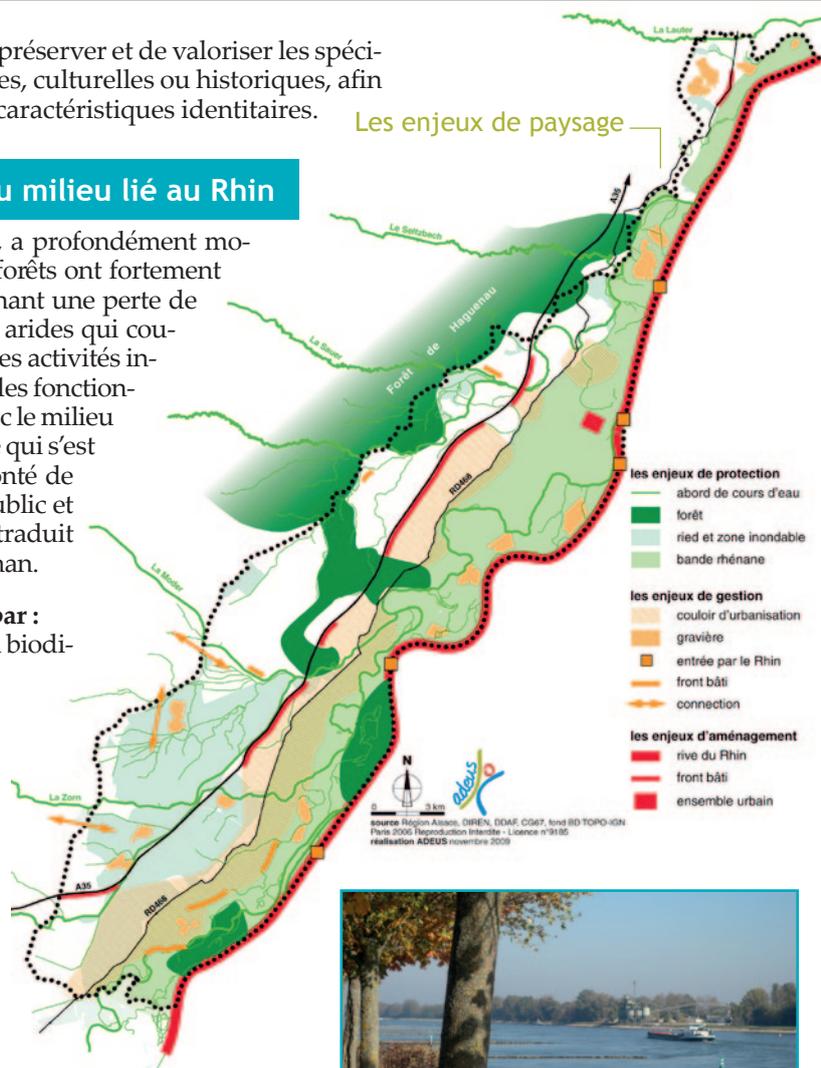
- la reconquête d'un milieu cohérent valorisant sa biodiversité (reconquête des prairies, renforcement des continuités végétales, interdiction des zones d'urbanisation « type Roppenheim », remise en eau des bras morts, limitation des extensions de gravières, renaturation des gravières en fin d'exploitation, etc.) ;
- la prise en compte du milieu rhénan comme un réseau structurant de l'identité paysagère et de la trame verte, non seulement à l'échelle du Ried Nord mais aussi à celle de l'ensemble du département et de la région ;
- la valorisation des berges du Rhin et la mise en scène des éléments existants sur le Rhin (bac, gravière, observation des bateaux, des oiseaux, réhabilitation des abords de barrage, création de halte pique-nique) ;
- une articulation de la bande rhénane avec le chapelet de bourgs qui la jouxtent, afin que l'urbanisation bénéficie de la proximité d'une trame verte structurante du territoire en tant que réseau attractif d'un cadre de vie de qualité ;
- l'intégration des activités économiques de manière à ce qu'elles limitent les nuisances au milieu, que ce soit en termes d'accessibilité, de rupture physique, de nuisances sonores et visuelles, etc. ;
- la mise en réseau de cheminements piétons/vélos/cavaliers valorisant les éléments les plus attractifs du milieu rhénan, tant naturels (paysage de rivières, forêts alluviales, observation ornithologique, ...) que construits (Fort Louis, port de plaisance, base de loisirs, observation des bateaux qui passent, ...) ;
- le développement de l'offre touristique adaptée au milieu (tourisme vert et pédagogique, observation de la nature, etc.).

Préserver et valoriser le ried

Un des enjeux du Ried Nord tient dans la reconnaissance de la valeur des rieds et de la reconquête qualitative de ces précieux milieux humides, à savoir :

- protéger et valoriser les caractéristiques naturelles du ried (zone humide, fossé, prairie, boisé, végétation spécifique au milieu) ;
- valoriser les confluences des cours d'eau au niveau des rieds (confluence Moder/Zorn, Souffel/III, Moder/III, Delta de la Sauer) ;
- développer son accessibilité et sa visibilité au bénéfice des habitants, riverains, passants... ;
- favoriser un tourisme adapté au milieu (promenade sur pontons, belvédère d'observation des oiseaux, cabane pédagogique, promenade en barque...) ;
- valoriser les liens que forment les rivières entre les rieds et la bande rhénane par le développement de corridors verts et celui de cheminements vélos là où c'est pertinent ;
- préserver de toute urbanisation les rieds, en particulier ceux soumis à inventaires.

Les enjeux de paysage



Maîtriser et organiser l'urbanisation sur le couloir Strasbourg/Lauterbourg

La maîtrise et l'organisation de l'urbanisation sur le Ried Nord passe par une démarche intercommunale fondée notamment sur les principes de :

- affirmation des centralités existantes ;
- développement de liens à créer entre centralités existantes et nouvelles extensions ;
- valorisation des éléments patrimoniaux et naturels dans les bourgs (quartiers anciens, bâtiments de qualité, espaces publics, etc.) ;
- mise en valeur paysagère des rivières dans la traversée des villages ;
- requalification des abords de villages ;
- préservation de « coupures vertes » entre les villages et inconstructibilité des abords des voies principales (RD468, RD248, RD29, RN63) entre les villages ;
- requalification de la RD468, en lui redonnant une cohérence globale sur l'ensemble du territoire, à travers notamment son profil et son accompagnement végétal ;
- interdiction d'urbaniser aux abords de l'A35 si le bâti n'est pas dans le prolongement du bourg ;
- mise en relation des villages avec la bande rhénane en tant que trame paysagère structurante du territoire ;
- développement d'un réseau de cheminements piétons/vélos entre les villages.



Préserver les coupures vertes

Gérer l'intégration des gravières

De nombreuses gravières existent, qui ont fortement modifié le paysage du Ried Nord en le « gruyérisant ». Sur les 30 réparties sur le territoire, les deux tiers sont encore en exploitation et leur situation dans la bande rhénane et les rieds est conflictuelle par rapport au milieu naturel sensible et protégé du Rhin, que ce soit en termes de pollution de la nappe phréatique ou par rapport aux nuisances qu'elles génèrent pour les usagers voulant bénéficier du milieu naturel. Ce qui pose la question de la gestion des gravières non exploitées et de l'intégration de celles qui sont encore en exploitation.

L'enjeu au niveau des gravières porte sur :

- la gestion de la cohabitation entre les activités des gravières en exploitation et le milieu naturel sensible où elles sont localisées ;
- la gestion et la valorisation des gravières non exploitées ;
- la mise en oeuvre d'un plan de réaménagement des gravières en fin d'exploitation.



Gérer la cohabitation entre les activités et le milieu naturel

Préserver et valoriser les vallées de la Zorn, Moder, sauer et Lauter

Les rivières constituent de véritables traits d'union entre le territoire en plateau, formé par les collines de Brumath, la forêt de Haguenau, l'Outre-Forêt, et le Rhin. A l'échelle du Ried Nord, elles constituent le lien direct entre les milieux naturels des rieds et le milieu rhénan.

Ces paysages sont aujourd'hui en partie protégés ou inventoriés pour leur valeur écologique, mais restent peu connus et peu fréquentés.

L'enjeu au niveau des rivières consiste à mettre en réseau l'ensemble des linéaires des bords d'eau en lien avec les rieds et le milieu rhénan, dans une trame progressivement constituée et mise en valeur portant une attention particulière à certains lieux stratégiques tels que le contact avec les villages et les confluences.

Il s'agit de :

- préserver l'espace de dynamique hydraulique du cours d'eau et y valoriser ses caractéristiques naturelles ;
- s'appuyer sur les rivières pour mettre en place une trame verte reliant notamment les rieds, les forêts, la bande rhénane ;
- s'appuyer sur le réseau des rivières pour développer un réseau structurant de cheminements piétons/vélos ;
- valoriser l'interface bâti/non bâti lors du contact avec les bourgs (aménagement qualitatif des berges, accessibilité, création d'espaces publics) ;
- identifier les lieux où le paysage est de grande qualité, les préserver et les valoriser.



Préserver l'espace de dynamique hydraulique du cours d'eau

TROIS CATÉGORIES D'ENJEUX

Les enjeux sont classés en trois catégories définies selon les termes de la Convention européenne de paysage d'octobre 2000. Ces trois catégories d'enjeux sont cartographiées (page 8) et classées par couleur :

- enjeux de protection en vert,
- enjeux de gestion en orange,
- enjeux d'aménagement en rouge.

Enjeux de protection

Les rieds

- protéger et gérer les caractéristiques naturelles du ried (zone humide, fossé, prairie, boisé, végétation spécifique au milieu).

La bande rhénane

- protéger les caractéristiques spécifiques du milieu rhénan (milieu alluvial, massif boisé, ancien bras du Rhin, zone humide, prairie) ;
- limiter toute urbanisation future hors bourg (type zone commerciale de Roppenheim) ;
- préserver et valoriser le patrimoine bâti lié au Rhin (maisons des douanes et bac à Seltz, pont viaire et ferroviaire de la RD87, etc.).

Le couloir d'urbanisation

- protéger les espaces non bâtis qui séparent encore les bourgs le long de la RD468 ;
- protéger les structures végétales animant l'espace agricole aux abords des bourgs (arbre isolé, bosquet, haie, verger, etc.).

Les rivières

- protéger et gérer un large corridor non bâti aux abords des rivières (incluant les zones inondables) afin de créer des corridors écologiques au bénéfice des plantes et des animaux, ainsi que des circulations douces au bénéfice des hommes ;
- protéger, gérer, conforter la végétation ripisylve ;
- préserver et restaurer le patrimoine lié aux rivières (moulin, passerelle, etc.).



Structure végétales à protéger



Abords de la Sauer à protéger

Enjeux de gestion

Le ried de la Zorn

- valoriser le paysage du ried de la Zorn visible à partir de l'A35 ;
- encourager la reconquête de prairies.

La bande rhénane

- gérer l'urbanisation en cours et future au niveau de la bande rhénane (Roppenheim) afin de limiter les ruptures ; gérer les abords visuels de l'espace bâti de Roppenheim situé sur la D4, porte d'entrée du Ried Nord à partir de l'Allemagne ;
- valoriser les points de passage entre les deux rives du Rhin.

Les rivières

- encourager et maintenir les prairies et leur développement plutôt que celui de cultures dans les vallées, particulièrement lorsque les zones sont humides.

Les gravières

- valoriser l'accès vélos aux gravières réaménagées en bases de loisirs ;
- favoriser la visibilité des gravières.

Le couloir d'urbanisation

- maîtriser l'urbanisation autour des ronds-points qui cristallisent un développement urbain anarchique et déstructurant ;
- limiter le mitage des espaces agricoles entre les bourgs ;
- éviter d'urbaniser les abords de l'A35.



Mitage des espaces agricoles à limiter



Prairies à maintenir aux abords des rivières

Enjeux d'aménagement

Les rieds de la Zorn et rhénans

- préserver et encourager les plantations adaptées au milieu ;
- développer leur accessibilité et leur visibilité au bénéfice des habitants, riverains, passants... ;
- améliorer la signalétique d'accès au Delta de la Sauer.

La bande rhénane

- mettre en scène, à partir de la RD468/RD248, les routes vers le Rhin ;
- valoriser les liens entre le milieu rhénan et les bourgs limitrophes en développant des pistes cyclables et/ou des promenades piétonnes confortables et sécuritaires (à l'écart des circulations de camions, là où il y a des gravières) ;
- aménager l'urbanisation en lien avec la bande rhénane, par exemple en créant des espaces publics de transition entre l'espace bâti et les milieux protégés, en articulant espace protégé et espace bâti à travers un réseau d'espaces et d'équipements publics (sportifs, culturels, ludiques, scolaires, administratifs, ...) ;
- rendre plus attractives les bases de loisirs existantes (base de loisirs de Seltz, ...).

Les rivières

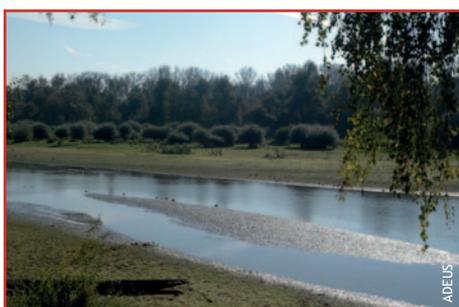
- aménager des cheminements piéton/vélo en lien avec la trame verte des rivières ;
- créer des « fenêtres » sur les rivières lorsque celles-ci longent la route ou un cheminement piéton/vélo, (RD468/ Sauer à Beinheim).

Le couloir d'urbanisation

- encourager un urbanisme de zones d'activités ou commerciales mieux pensé en terme de paysage, moins consommateur d'espace et moins déstructurant ;
- requalifier les entrées/sorties de bourgs, aux abords de routes
- plantation d'arbres, gestion de la publicité, maîtrise architecturale, paysagère et urbaine ;
- requalifier l'entrée sud de Lauterbourg, dégradée par la présence de zones industrielles peu attractives ;
- requalifier la RD468 et remettre en cohérence l'ensemble de son parcours, notamment à travers un accompagnement végétal homogène ;
- créer une limite plantée cernant les lotissements visibles des RD468, RD248 ou de l'autoroute ;
- mettre en valeur les bords de l'eau dans les villages -accessibilité, plantation, aménagement de qualité des berges.

Les gravières

- réaménager l'entrée de la base de loisirs de Seltz afin de séparer les activités de loisirs et les activités d'exploitation liées aux graviers ;
- créer des « fenêtres » vers les plans d'eau lorsque celles-ci sont situées en bord de route ou de piste cyclable (RD468 à Beinheim).



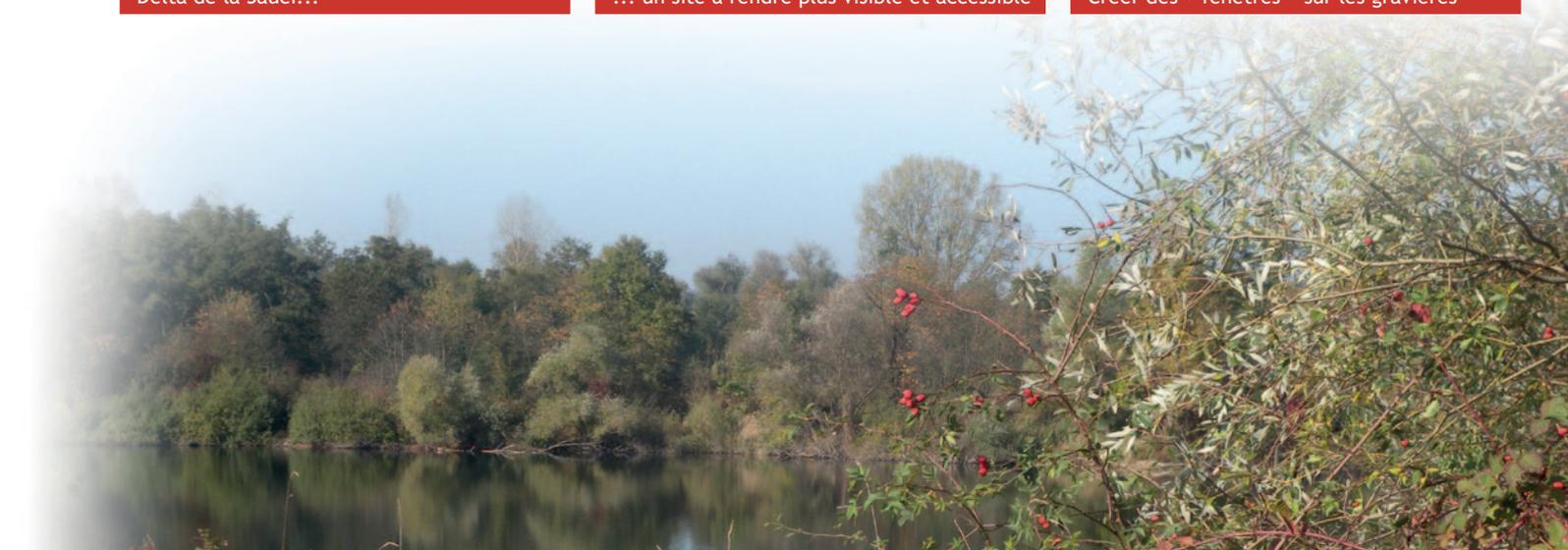
Delta de la Sauer...

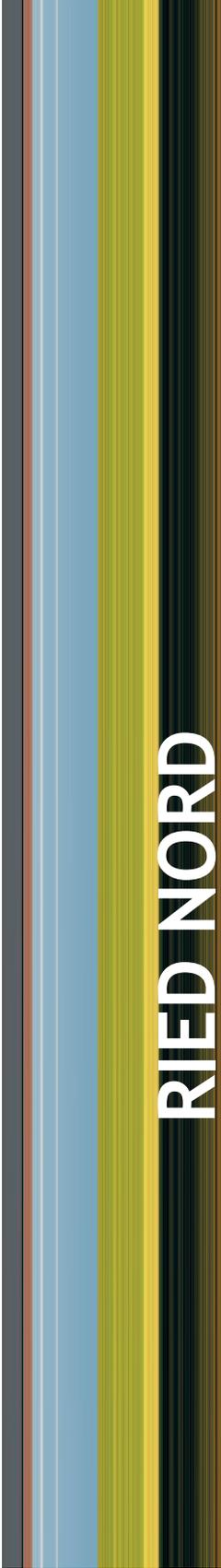


... un site à rendre plus visible et accessible



Créer des « fenêtres » sur les gravières





RIED NORD

Référentiel paysager du Bas-Rhin

Photos : Jean Isenmann, Sylvie Blaison/ADEUS



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



Services CG67 : Pôles Développement et Aménagement du territoire
Equipe projet ADEUS : Sylvie Blaison (chef de projet), Fanny Chailloux, Jean Isenmann,
Maryline Roussette, Alexandre Thevenot

Décembre 2011 © ADEUS

L'agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise

9 rue Brûlée . CS 80047 67002 Strasbourg Cedex

<http://www.adeus.org>

